

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: YANCO TRANSLUTHRIN PRODUCT FAMILY

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2019-0064

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0013445-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 3	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	6
6. Autres informations	7
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	7
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta RCP 4	8
2. Composition du méta-RCP	8
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	9
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	9
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	11
6. Autres informations	12
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	12

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

YANCO TRANSFLUTHRIN PRODUCT FAMILY

1.2. Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Yanco Insecticide Solutions Ireland Limited
	Adresse	MBSL, 13 Classon House Dundrum Business Park, Dundrum D14 W9Y3 Dublin Irlande
Numéro de l'autorisation	FR-2019-0064	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0013445-0000	
Date de l'autorisation	26/03/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	26/03/2029	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Yanco Limited
Adresse du fabricant	1 ESTUARY BANKS, ESTUARY COMMERCE PARK L24 8RQ LIVERPOOL Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	1 ESTUARY BANKS, ESTUARY COMMERCE PARK L24 8RQ LIVERPOOL Royaume-Uni
	AGRECOL SP. Z O.O., MESZNARY 2 98-400 WIERUSZÓW Pologne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1404 - Transfluthrine

Nom du fabricant

BAYER SAS BAYER ENVIRONMENTAL SCIENCE

Adresse du fabricant

16 RUE JEAN-MARIE LECLAIR, CP 106 69266 LYON CEDEX 09 France

Emplacement des sites de fabrication

BAYER VAPI PRIVATE LIMITED (FORMERLY, BILAG INDUSTRIES PVT. LTD.) II PHASE, GIDC VAPI-396195 GUJARAT STATE Inde

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,466 - 0,466
4-tert-butylcyclohexyl	4-tert-butylcyclohexyl acetate	Substance non active	32210-23-4	250-954-9	0,08 - 0,08
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6-dien-3-ol	Substance non active			0,16 - 0,16

2.2. Type(s) de formulation

Produit diffuseur de vapeur

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 3

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,466 - 0,466
4-tert-butylcyclohexyl	4-tert-butylcyclohexyl acetate	Substance non active	32210-23-4	250-954-9	0,08 - 0,08
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6-dien-3-ol	Substance non active			0,16 - 0,16

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Produit diffuseur de vapeur

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

	terme.
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Éliminer le dans</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Feuilles imprégnées contre les mites des vêtements – intérieur – Non professionnels

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Tineidae sp.</p> <p>Nom commun: Mites des vêtements</p> <p>Stade de développement: Adultes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Intérieur</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Evaporation</p> <p>Description détaillée:</p> <p>-</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Trois feuilles doubles imprégnées (0,16 × 0,0625 m) pour un volume de placard/tiroir/penderie de 0,5 m3</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Trois feuilles doubles imprégnées (0,16 × 0,0625 m) pour un volume de placard/tiroir/penderie de 0,5 m3</p> <p>Efficace jusque 3 mois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Livrets contenant un maximum de 18 feuilles de papier emballées dans des sachets en Natureflex NK23 ou PET/aluminium/PP (85 mm x 120 mm ou 100 mm x 160 mm)

Emballages secondaires :

Option 1:

carton (350 x 252 x 90 mm) contenant 160 sachets

Option 2:

carton kraft imprimé (300 x 200 x 65 mm)

Emballage tertiaire: cartons ondulés contenant les cartons kraft imprimés (de 6 à 48) ou les sachets individuels (jusqu'à 480 unités)

*Natureflex est un bioplastique (cellulose laminée avec un film plastique)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver soigneusement les mains après manipulation.
- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation
- Eloigner les animaux domestiques pendant l'utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec précaution à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin si une réaction allergique/irritation se développe, persiste ou s'aggrave.

- EN CAS D'INGESTION : consulter un médecin ou appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON et montrer l'étiquette du produit

- Si l'infestation persiste, contacter un opérateur de la lutte anti-vectorielle professionnel

.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchets dans un circuit de collecte approprié
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Stocker à l'abri de la lumière.

6. Autres informations

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

ECOMIT	Marché: FR
PYREL Papier Anti-Mites	Marché: FR
PYREL Papier Anti-Mites Fraîcheur Lavande	Marché: FR
AVIRO MOTH KILLER PAPER BOOKLET	Marché: FR
AVIRO MOTH KILLER PAPER	Marché: FR
JANYFRANCE ANTI-MITES TEXTILE LAVANDE FEUILLES	Marché: FR
PORTLAND GARDEN ANTI-MITES TEXTILE LAVANDE FEUILLES	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0013445-0003 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,466
4-tert-butylcyclohexyl	4-tert-butylcyclohexyl acetate	Substance non active	32210-23-4	250-954-9	0,08
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6- dien-3-ol	Substance non active			0,16

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta RCP 4

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-4

1.3 Type(s) de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,466 - 0,466
4-tert-butylcyclohexyl	4-tert-butylcyclohexyl acetate	Substance non active	32210-23-4	250-954-9	0,08 - 0,08
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6-dien-3-ol	Substance non active			0,16 - 0,16

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

Produit diffuseur de vapeur

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.
Éviter de respirer les vapeurs.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Cintres anti-mites – Non professionnels - Intérieur

Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Tineidae sp. Nom commun: Mites des vêtements Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Evaporation Description détaillée: -
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Un cintre contenant trois feuilles simples imprégnées (0.08 × 0.0625 m) pour un volume de 0.25 m3 de placard/tiroir/penderie. Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Un cintre contenant trois feuilles simples imprégnées (0.08 × 0.0625 m) pour un volume de 0.25 m3 de placard/tiroir/penderie. Efficace jusque 3 mois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Cintres emballés individuellement dans des sachets en plastique Natureflex NK23 ou PET/aluminium/PP (105 x 165mm ou 110 x 160mm) Emballages secondaires Cartons (kraft) contenant 1 à 10 cintres Cartons (170 x180 x 180mm) contenant 24 à 48 cintres *Natureflex est un bioplastique (cellulose laminée avec un film plastique)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Accrocher un cintre sur la barre de la penderie pour protéger 0,25 m³ ou à l'intérieur de la porte de la penderie.
- Placer un cintre par tiroir ou sac de linge

5.2. Mesures de gestion des risques

- Se laver soigneusement les mains après manipulation du produit.
- Tenir les animaux à l'écart des placards et textiles traités.
- Éviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec précaution à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin si une réaction allergique/irritation se développe, persiste ou s'aggrave.
- EN CAS D'INGESTION : consulter un médecin ou appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON et montrer l'étiquette du produit.
- Si l'infestation persiste, contacter un opérateur de lutte antiparasitaire professionnel

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 24 mois
- Stocker à l'abri de la lumière

6. Autres informations

Informez le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

CROCHETS ANTI-MITES	Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

AVIRO MOTH KILLER HANGER	Marché: FR
JANYFRANCE ANTI-MITES TEXTILE LAVANDE CROCHETS	Marché: FR
FR-0013445-0004 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,466
4-tert-butylcyclohexyl	4-tert-butylcyclohexyl acetate	Substance non active	32210-23-4	250-954-9	0,08
Linalool	3,7-dimethylocta-1,6- dien-3-ol	Substance non active			0,16